

**TRIBUNAL DES SERVICES FINANCIERS**

**DANS L’AFFAIRE DE** la *Loi sur les régimes de retraite*, L.R.O. 1990, chap. P.8, telle que modifiée par la *Loi de 1997 sur la Commission des services financiers*, L.O. 1997, chap. 28 (la « Loi »);

**ET DANS L’AFFAIRE DU** rapport actuariel visant la liquidation partielle du régime de retraite de Bendix Heavy Vehicle Systems faisant partie du **régime de retraite des employés salariés d’AlliedSignal Canada Inc. (aujourd’hui le régime de retraite des employés salariés d’Honeywell ASCa)**, enregistré sous le numéro 0222695 (le « régime de retraite ») le 31 décembre 1992;

**ET DANS L’AFFAIRE DE** la lettre datée du 1<sup>er</sup> janvier 2006 de l’agent des régimes de retraite, par pouvoir délégué par le surintendant des services financiers, visant une demande en vue de nommer, conformément à l’article 71 de la Loi, un administrateur pour le **régime de retraite des employés salariés d’Honeywell ASCa (anciennement régime de retraite des employés salariés d’AlliedSignal Canada Inc.)**, enregistré sous le numéro 0222695 (le « régime de retraite »);

**ET DANS L’AFFAIRE D’**une audience tenue conformément au paragraphe 89 (8) de la Loi;

**E N T R E :**

**HONEYWELL ASCa INC. et JACQUELINE BRIAND**

**Requérants**

- et -

**LE SURINTENDANT DES SERVICES FINANCIERS**

**Intimé**

**LES MEMBRES TOUCHÉS DU RÉGIME AJOUTÉS À TITRE DE PARTIES  
AUX PROCÉDURES VISÉES PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE**

**Les parties**

**DEVANT :**

Ralph Scane  
Président du comité et membre du Tribunal

Martin Brown  
Membre du Tribunal et du comité

David Short  
Membre du Tribunal et du comité

**ONT COMPARU :**

Pour le requérant Honeywell ASCa Inc. :  
M<sup>e</sup> David Stamp

Pour la requérante Jacqueline Briand :  
M<sup>e</sup> Ari Kaplan

Pour le surintendant des services financiers :  
M<sup>e</sup> Deborah McPhail

**DATE DE L'AUDIENCE :**

Le 23 juin 2008

**ORDONNANCE**

**LA PRÉSENTE AUDIENCE** a été tenue aujourd'hui sous forme d'audience publique dans les bureaux du Tribunal des services financiers (le « Tribunal ») en présence des avocats de toutes les parties.

**APRÈS AVOIR LU** les observations déposées au nom d'Honeywell ASCa Inc. (« Honeywell »), entendu les arguments des avocats de toutes les parties, et lu le procès-verbal de transaction daté du 16 juin 2008 et déposé aux fins de cette audience :

1. Les personnes dont le nom figure à l'Annexe « A » sont ajoutées par la présente comme parties à cette instance commune.
2. Le procès-verbal de transaction est approuvé et lie toutes les parties.
3. Le Tribunal ordonne à Honeywell de déposer auprès du surintendant des services financiers (le « surintendant »), dans les dix (10) jours suivant la date de la présente ordonnance, une modification au régime de retraite prévoyant la distribution de l'excédent se trouvant dans le régime de retraite visé par la liquidation partielle du 31 décembre 1992, ainsi qu'une demande de retrait d'excédent tel qu'indiqué dans le procès-verbal et, dès qu'il lui sera raisonnablement possible de le faire après le dépôt de ces documents, de déposer une nouvelle mise à jour reflétant ce qui précède et cette mise

à jour sera considérée comme la version en vigueur du rapport de liquidation partielle, tel qu'ordonné dans l'avis d'intention.

4. Le Tribunal enjoint au surintendant i) d'émettre un avis d'intention (l'« avis d'intention de 2008 ») indiquant son intention d'approuver la demande de retrait d'excédent dans les soixante (60) jours de la date à laquelle Honeywell dépose la demande auprès du surintendant; et ii) d'émettre un certificat d'enregistrement et un avis d'enregistrement visant la modification, dans les soixante (60) jours suivant la date à laquelle Honeywell dépose cette modification auprès du surintendant.

5. À moins qu'il ne reçoive une demande d'audience visant l'avis d'intention de 2008 dans les trente (30) jours suivant l'émission de cet avis, le surintendant doit consentir à la demande de retrait d'excédent qui prendra effet le 15 octobre 2008.

6. Le Tribunal ne rend aucune ordonnance visant les dépens liés à cette instance.

**FAIT** à Toronto, en Ontario, le 23 juin 2008.

« Ralph Scane »

---

Ralph Scane  
Président du comité et membre du Tribunal

« Martin Brown »

---

Martin Brown  
Membre du Tribunal et du comité

« David Short »

---

David Short  
Membre du Tribunal et du comité

**ANNEXE « A »**

**LISTE DES PARTIES ADDITIONNELLES**

Nom de famille	Prénom
Antonucci	Angelo
Atherton	Al
Benoy	Chris
Bergeron	Succession de Gerry
Blue	Tony
Bowden	Clive
Breier	Frank
Briand	Dan
Byrne	Joanne (autrefois connue sous le nom de Joanne Earles)
Colja	Marg
Corin	Rick
Corley	Estate of Victor
Cowan	Gary
Dobbie	John
Forget	Sandy
Gillis	Willard
Goldie	Duncan
Grosvenor	Steve
Hardman	Sue
Hotz	Peter
Hosang	Mike
Khoury	Laura (autrefois connue sous le nom de Laura Biduke)
Lee	Gord
Leonard	Cathy
Mainprize	Paul
Marshall	Dennis
Martel	Larry
Martindale	Carl
McCloskey	Ron
McKibbin	Stu
Mimnaugh	Gerry
Oestreich	K
Sharp	Merv
Smith	Lonnie
Stacey	Glen
Stahl	Harold
Strasser	Reini
Sustarsic	Stan
Wong	Ray
Woolley	Tony
Worrall	Jeff
Zimmer	Brian